



AUT



JUILLET 2023



MAGAZINE D'INFORMATION DES AUDUNOIS



FIBRE/P.4

COMMERCIALISATION

FÊTE DE LA MUSIQUE/P.31

UNE BELLE RÉUSSITE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE/P.38

UN VILLAGE D'ENVERGURE !



36

ARTICLE



MARCHE POPULAIRE

SOMMAIRE

- 3. L'édito de Madame la Maire**
- 4. Travaux**
 - Maison de santé
 - Fibre
 - MJC
 - Travaux divers
- 6. Carrière**
 - Lettre adressée au sous-préfet
- 8. Finances**
 - Budget primitif
- 12. Vie municipale**
 - Voeux de la Maire
 - Accueil d'un ministre luxembourgeois
 - Accueil du sous-préfet
 - Carte d'identité et Passeport
- 14. Scolaire**
 - Ecole La Dell à l'honneur
 - En bref
 - Collège Emile Zola
- 18. Environnement**
 - Les abeilles
 - Plan de gestion différenciée
 - Verger municipal
 - Campagne de propreté en ville
 - Nettoyage citoyen
 - Chasse aux mégots
- 21. Solidarité**
 - Présentation de l'équipe
 - Les actions du CCAS
 - Pâques
 - Centenaire
 - Fête des mères
 - Agenda
 - Organismes : informations utiles
- 26. Démocratie participative**
 - Label Ville citoyenne
 - Comité de quartier
 - Budget participatif
- 28. Culture et festivités**
 - Maisons fleuries
 - Cours de Luxembourgeois
 - Journée des droits des femmes
 - Chasse aux oeufs de Pâques
 - Fête du Bois
 - Fête de la musique
 - Bibliothèque municipale
- 35. Sport**
 - Les Lauriers du Sport
- 36. La Parole aux Associations**
 - Train 11
- 36. Cérémonies du souvenir**
- 37. Communication**
- 38. Police municipale**
 - Village sécurité routière
 - Cartes de stationnement

Édito de la Maire

ÉDITO



Bulletin municipal - Juillet 2023

Responsable de la publication :

Viviane FATTORELLI,
Maire d'Audun-le-Tiche

Conception - réalisation :

Service Communication de la ville
d'Audun-le-Tiche avec le concours des élus
et des services municipaux

Crédit photos : Jean-Marie MILESI -
Christel SZMIDT

Imprimeur : A2DV Numérique (Florange)

Tirage : 4000 exemplaires
Dépôt légal en cours

Site internet : www.audun-le-tiche.fr

Adresse postale :

Mairie d'Audun-le-Tiche
12, rue Maréchal Foch
57390 AUDUN-LE-TICHE

Téléphone :

03.82.59.15.00

Mail :

mairie@audun-le-tiche.fr

*Suivez-nous
sur les réseaux sociaux !*



@mairie.daudunletiche



@mairiedaudun-le-tiche5875



Chères Audunoises,
Chers Audunois,

Je vous propose de découvrir à travers cette édition de mi-année l'avancement des projets que nous avons mis en œuvre depuis le début du mandat.

Nous sommes sur plusieurs fronts à la fois : le déploiement de la fibre, la phase de pré-raccordement étant lancée, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, le parking de la gare, les travaux de réhabilitation de l'École J.J.R., la réfection du stade Da Rui et d'autres encore. Le projet de caserne départementale avance également grâce à une coopération SDIS – Commune – EPA Alzette Belval (Etablissement public d'aménagement).

Nous sommes également en pleine phase de réflexion sur de gros projets structurants à l'échelle de notre commune tels que le redimensionnement des

réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi qu'une nouvelle station de pompage afin de répondre aux besoins croissants de notre population.

Les contributions des différentes commissions vous offriront de plus amples détails.

Je tiens à remercier les élus et les agents pour leur implication dans la réalisation de ce bulletin.

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom, je vous souhaite un agréable été.

Bonne lecture !

Bien amicalement,

Votre Maire
Viviane FATTORELLI

DES AVANCÉES ATTENDUES

LA FIBRE

par Madame la Maire - Viviane FATTORELLI

La fibre... le dossier avance

A ce jour, le relevé de boîtes aux lettres est terminé. Toutes les adresses relevées ont déjà été intégrées dans les bases de données et sont visibles sur la carte d'éligibilité (<https://www.moselle-numerique.fr/tester-votre-eligibilite/>).



Les aiguillages sont terminés et les études d'avant-projet ont été réceptionnées.

Les conventionnements pour le déploiement dans les immeubles sont en cours.

Les études projet ont été lancées. Celles-ci vont définir la construction de l'infrastructure dans les détails sur le terrain. Ces études serviront de feuille de route pour les entreprises présentes pendant la phase de travaux.

A noter que des réunions publiques pour les pré-raccordements ont eu lieu les 5 et 6 juin derniers. Moselle fibre a répondu aux questions des habitants et les a informés sur la phase de commercialisation.

STADE DA RUI

Le stade synthétique DA RUI va être prochainement rénové. En 13 années, le tapis s'est détérioré. Rappelons que la durée de vie d'un terrain est de 10 à 15 ans. Les travaux sont prévus cet été.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE (MSP)

par Madame la Maire - Viviane FATTORELLI

Notre projet avance vite et bien puisqu'il bénéficie du soutien de l'Agence Régionale de Santé et de la CPAM.

dont l'objet est d'apporter aux collectivités une assistance d'ordre technique et administrative dans le cadre de la rénovation du bâtiment. Une rencontre avec les professionnels de santé a eu lieu le 23 juin.

Le projet de santé, rédigé par les professionnels de santé, est en cours de finalisation et sera déposé très prochainement auprès des autorités compétentes.

Le cabinet ACSANTIS, cabinet de conseil indépendant, a été désigné pour accompagner tant les professionnels en vue de la labellisation du projet de santé par l'ARS que la commune.

Du côté de la commune, nous avons contacté la MATEC, Moselle Agence Technique, qui est un établissement public administratif

La visée de ce projet est de



répondre aux besoins de santé de notre population, tel que nous nous y étions engagés dans notre programme.

La consultation pour le choix du maître d'oeuvre interviendra en septembre 2023.

LES TRAVAUX DU PREMIER SEMESTRE

Les services techniques ont été particulièrement actifs durant ce premier semestre 2023 où de nombreux chantiers ont été entrepris à savoir :

Chemin du Tas de Sable :

Le démarrage de ce chantier interviendra cet été. Il faut complètement créer cette rue avec un réseau d'assainissement, une alimentation en eau et de tous les réseaux.

Cette rue sera partagée entre piéton et automobile avec la création d'un trottoir sur la droite de la rue.

Ecole Jean-Jacques Rousseau :

Les travaux se poursuivent et prennent plus de temps que prévu initialement. La dalle de l'extension a été coulée le 31 mai.

La fin des travaux est désormais annoncée aux vacances de Noël. Les élèves ne pourront donc pas réintégrer le bâtiment A à la prochaine rentrée de septembre.

Voiries :

Certaines rues de la ville vont être en partie ou totalement reprises, à savoir :

- rue des Poètes (va être totalement refaite)
- reprise partielle de la rue de la Gare
- reprise partielle de la rue de la Meuse
- reprise partielle de la rue du Luxembourg
- réfection complète du trottoir de la rue Saint-François



RECRUTEMENT



Après le départ d'un agent de l'urbanisme, un recrutement a été lancé et c'est Madame Khalida Tuna qui a intégré le pôle administratif technique depuis le 1^{er} juin.

Elle a en charge le secrétariat et l'accueil du public pour les demandes d'urbanisme.

Un remaniement des services municipaux est en cours permettant un meilleur accueil du public. L'accueil du pôle technique se trouvera prochainement en lieu et place de l'actuel état civil. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Tuna.

MJC

Depuis quelques mois maintenant, la salle de spectacles du centre socioculturel est fermée au public pour cause de travaux.

En effet, suite à de nombreuses infiltrations d'eau, la commission des travaux a lancé la réfection de la toiture terrasse de la salle et toute l'étanchéité. Des dalles ont ainsi été posées en remplacement du carré de verdure.



**SECRETARIAT GENERAL**

Dossier suivi par : Mme la Maire
03.82.59.15.01
secretariat-general2@audun-le-tiche.fr

Réf : 79-17/05/2023

CARRIERE

Audun-le-Tiche, le 17 mai 2023

Monsieur Philippe Deschamps

Sous-Préfet de l'arrondissement de Thionville

6 rue Castelnau

B.P. 30343

57125 THIONVILLE CEDEX

Objet : Exploitation de la carrière d'Audun-le-Tiche pour extraction de matériaux calcaires et enfouissement de déchets

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous avons été destinataires de la décision de la cour administrative d'appel de Nancy intervenue le 29 décembre dernier. Notre commune a été jugée recevable à intervenir dans la procédure dans la mesure où elle adopte aujourd'hui la même position que les appelants, c'est-à-dire les communes d'Aumetz et de Villerupt, ainsi que le propriétaire de la maison se situant à proximité immédiate de la carrière sise sur notre ban communal. Les trois requêtes justificatives d'appel contre le jugement du tribunal administratif avaient été rejetées par la cour.

Ces trois requérants avaient fait appel de la décision du Tribunal administratif auprès de la Cour administrative d'appel de Nancy.

Les élus actuels de la majorité audunoise étaient à l'époque contre ce projet et l'ont dénoncé de vive voix, raison pour laquelle nous souhaitons aujourd'hui aller au bout de notre démarche. Nous avons deux mois pour nous pourvoir en cassation devant le conseil d'État.

Par conséquent, nous avons saisi un avocat auprès du Conseil d'Etat afin qu'il étudie d'une part la recevabilité de notre recours, et d'autre part les chances d'aboutir d'un pourvoi, dans l'intérêt de notre commune et celui de sa population.

Notre avocat au Conseil d'Etat, Me Bouzidi, estime que notre commune est recevable à former un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nancy.

Un recours sommaire a été déposé avant l'expiration du délai et au vu de la consultation juridique proposée, nous avons décidé de poursuivre devant le Conseil d'Etat. Cette décision a été actée par le bureau municipal du 11 mai dernier et le conseil municipal en a été informé. En effet, nous sommes toujours déterminés à poursuivre notre combat contre la carrière jusqu'à épuiser tous les recours possibles. C'est chose faite, un mémoire complémentaire vient d'être déposé.

Je souhaite vous informer personnellement de ce pourvoi ainsi que des motivations de notre requête.

Pour revenir sur le fond, nous dénonçons à l'époque les trop nombreux aspects néfastes induits par l'exploitation de cette carrière pour une durée de 30 ans, afin d'y extraire du calcaire mais aussi d'y enfouir des déchets (activité hautement plus lucrative !), le tout à proximité immédiate de nos périmètres de captage des eaux !

Voici les nuisances identifiées à l'époque de l'introduction du recours devant la cour administrative d'appel :



- Des tirs de mine sur un ancien site minier, un sous-sol karstique à proximité, le sous-sol s'en trouve très fragilisé et une zone d'effondrement y est même identifiée.
- Les poussières engendrées par l'exploitation de cette carrière seront directement supportées par toutes les espèces d'arbres constituant ce poumon vert jusqu'alors préservé.
- Les déchets seront stockés à vie à proximité immédiate de la réserve d'eau potable du territoire.
- Des camions viendront s'ajouter sur une route déjà saturée et accidentogène. La RD16 est la deuxième porte d'entrée pour le Sud-Luxembourg avec 17.000 véhicules répertoriés par jour.

Tout cela en contrepartie de 30 000 EUR de recettes pour la commune. C'est très cher payé, vous en conviendrez. Trois ans plus tard, le constat est plus lourd.

Depuis, les plans de prévention des risques miniers (PPRM) ont été révisés, identifiant de nouveaux aléas. De plus, Monsieur le Préfet de la Moselle a prescrit par arrêté du 11 octobre 2021 l'élaboration du Plan de Prévention des Risques naturels « mouvements de terrain » (P.P.R.N.mt.) de notre commune, éléments qui étaient inconnus lorsque le tribunal administratif avait autorisé l'exploitation.

Ce que nous constatons également, c'est l'intensification du trafic sur la R.D. 16. avec plus de 20000 véhicules / jour, ce qui pose d'énormes difficultés dans un périmètre déjà au bord de l'asphyxie. Sans compter les contraintes à envisager en termes de mobilité si l'on réfléchit à un maillage / extension du réseau de mobilité depuis Thionville vers le Pays-Haut.

Mais ce qui nous préoccupe plus que tout, dans l'intérêt de notre population et de notre territoire, c'est la préservation de nos ressources en eau.

Nous savons pertinemment que l'eau est un enjeu majeur pour les décennies à venir. Les risques climatiques s'accroissent, nous avons déjà été placés en restriction sécheresse l'an dernier. Nous savons aussi que la population augmente très rapidement sur notre territoire, qu'il va nous falloir redimensionner tous les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement et construire une nouvelle station de pompage car nous sommes déjà en tension dans l'approvisionnement de l'eau potable et de la desserte incendie. Cet état de fait se traduit déjà par un nombre important de PC avec avis défavorable de Veolia, notre délégataire. Nous vous avons interpellé sur cette problématique lors de votre venue à Audun-le-Tiche. Nous avons alerté les autorités compétentes et sommes en train de travailler à un schéma directeur de l'eau avec les communes de Villerupt, Thil, Russange, Rédange, la CCPHVA et l'EPA. Une étude a été lancée ou le sera très prochainement, car ces travaux structurants s'accompagnent d'un degré d'urgence élevé.

Il faut à tout prix éviter que des dégâts irrémediables ne soient causés sur les ouvrages au fond des galeries de mine car nous n'avons pas de PLAN B, alors que la production d'eau par la commune impacte de manière insignifiante notre ressource.

Pour tous les motifs évoqués ci-dessous, nous réaffirmons notre opposition à l'exploitation de la carrière d'Audun-le-Tiche. Ne pourrions-nous pas envisager, sur un Territoire à Energie Positive et Croissance verte, un projet photovoltaïque sur un espace naturel de 33 hectares, ce qui serait dans l'air du temps et beaucoup plus respectueux de l'environnement ?

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous inviter aux cérémonies du 14 juillet. Je sais que votre agenda est très contraint, mais nous serions ravis de vous accueillir à Audun-le-Tiche pour partager un moment convivial à la rencontre de nos villes jumelles de Birkenfeld (Allemagne), de Gualdo Tadino (Italie) et de Loudun.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Sous-Préfet, mes respectueuses salutations.



Viviane FATTORELLI

Maire d'Audun-le-Tiche

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET TOTAL ET FISCALITÉ

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| Budget Total | 13 568 309,30 € |
| Soit en section de fonctionnement | 7 230 220,91 € |
| Soit en section d'investissement | 6 338 088,39 € |

| FISCALITE | Bases d'imposition prévisionnelles | Taux 2023 | Produit fiscal attendu 2023 |
|---------------------------------|------------------------------------|-----------|-----------------------------|
| Taxe foncière bâtie (TFB) | 6 686 000 € | 39,19% | 2 620 243 € |
| Taxe foncière non bâtie (TFNB) | 50 900 € | 93,90% | 47 795 € |
| Taxe d'habitation (TH) | 666 918 € | 17,67% | 117 844 € |
| Allocations compensatrices | / | / | 21 931 € |
| Effet du coefficient correcteur | / | / | 287 585 € |
| TOTAL | | | 3 095 399 € |



Fonctionnement / Investissement

Les dépenses d'une collectivité locale se divisent en deux parties :

**Les dépenses de fonctionnement**

qui sont toutes les dépenses relatives au bon fonctionnement des services communaux au quotidien (salaires, fournitures, événements, subventions, etc.). Ces dépenses n'influent en rien sur le patrimoine de la commune et ont un caractère immédiat.

**Les dépenses d'investissement**

qui permettent à la ville d'acquérir un bien durable qui entre dans son patrimoine par sa conservation, son renouvellement ou son accroissement. La plupart des travaux sont des dépenses d'investissement dès lors qu'ils concernent le patrimoine de la commune.



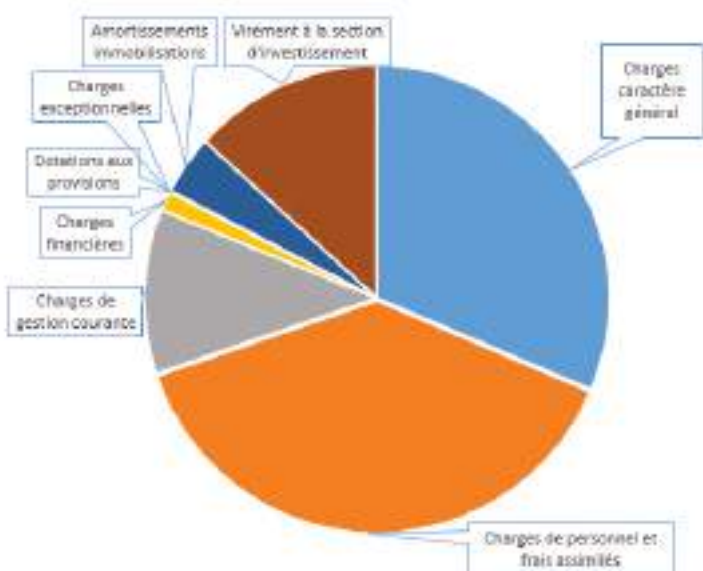
Le budget 2023 prévisionnel a été construit, dans un contexte national et local difficile qui a conduit les élus et les services, à une très grande vigilance dans sa préparation et des ajustements dans son exécution. Les impacts se manifestent par une hausse considérable des fluides et une inflation non contrôlée des prix des biens et des services.

En effet, avec la guerre en Ukraine et la reprise économique, le prix des fluides (carburants, gaz, électricité) a explosé en 2022 (+ 375 000 €).

L'incertitude du contexte international et national contraint la collectivité à provisionner par sécurité, à hauteur de 200 000 € supplémentaires, auxquels s'ajoute l'incidence du renchérissement du prix des achats, de la révision des contrats...

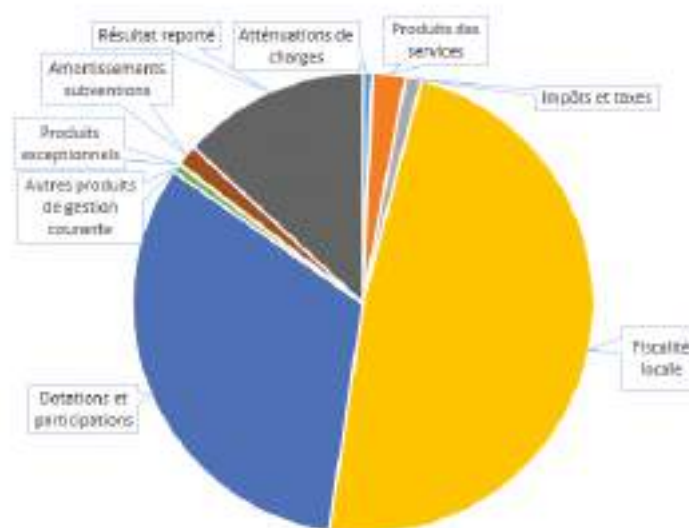
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|-----------------------|----------------|
| Charges caractère général | 2 270 782,00 € | 31,41% |
| Charges de personnel et frais assimilés | 2 772 360,00 € | 38,34% |
| Charges de gestion courante | 825 770,64 € | 11,42% |
| Charges financières | 98 780,00 € | 1,37% |
| Charges exceptionnelles | 5 000,00 € | 0,07% |
| Dotations aux provisions | 1 567,26 € | 0,02% |
| Amortissements immobilisations | 300 696,52 € | 4,18% |
| Virement à la section d'investissement | 955 274,50 € | 13,21% |
| TOTAL | 7 230 220,91 € | 100,00% |



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------|----------------|
| Atténuations de charges | 48 000,00 € | 0,66% |
| Produits des services | 168 445,00 € | 2,33% |
| Impôts et taxes | 78 000,00 € | 1,08% |
| Fiscalité locale | 3 491 468,00 € | 48,29% |
| Dotations et participations | 2 336 877,00 € | 32,32% |
| Autres produits de gestion courante | 46 099,00 € | 0,64% |
| Produits exceptionnels | 5 000,00 € | 0,07% |
| Amortissements subventions | 105 251,40 € | 1,46% |
| Résultat reporté | 951 080,51 € | 13,15% |
| TOTAL | 7 230 220,91 € | 100,00% |



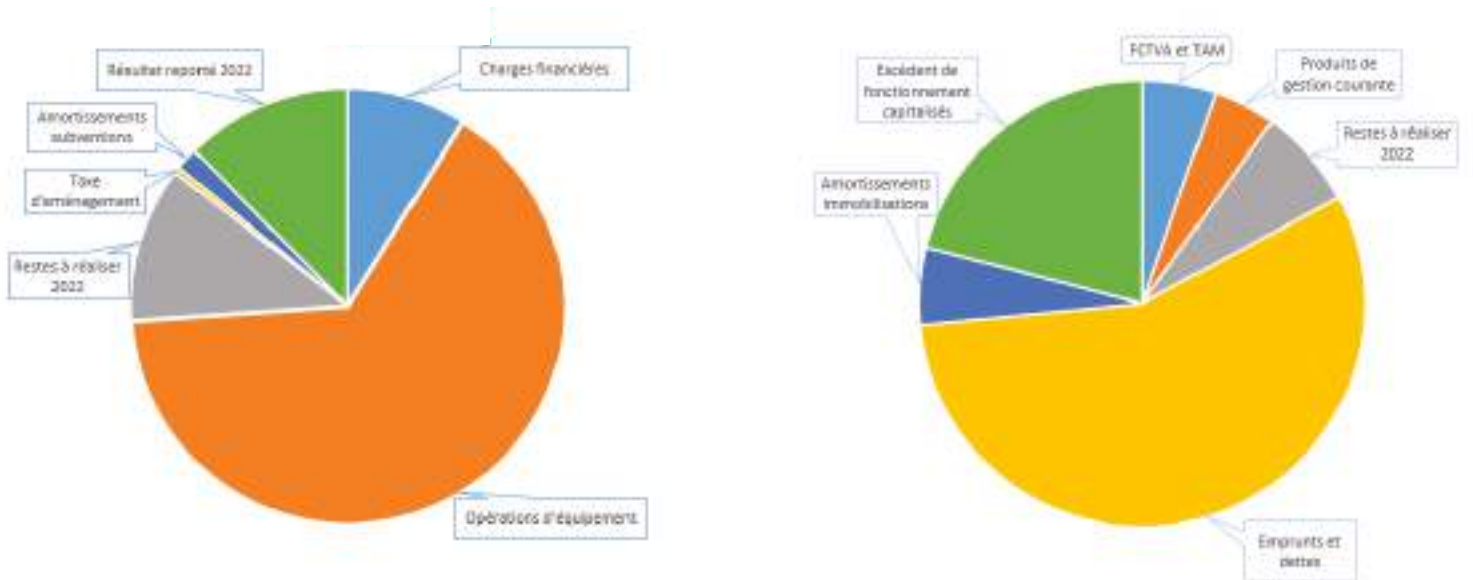
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| | | |
|----------------------------|-----------------------|----------------|
| Charges financières | 567 000,00 € | 8,95% |
| Opérations d'équipement | 4 116 860,00 € | 64,36% |
| Restes à réaliser 2022 | 732 679,67 € | 11,56% |
| Taxe d'aménagement | 30 000,00 € | 0,47% |
| Amortissements subventions | 105 251,40 € | 1,66% |
| Résultat reporté 2022 | 786 297,32 € | 12,41% |
| TOTAL | 6 338 088,39 € | 100,00% |

RECETTES D'INVESTISSEMENT

| | | |
|--|-----------------------|----------------|
| FCTVA et TAM | 290 000,00 € | 4,58% |
| Subventions d'investissement | 242 781,60 € | 3,83% |
| Restes à réaliser 2022 | 391 108,60 € | 6,17% |
| Emprunts et dettes assimilées | 3 030 368,78 € | 47,81% |
| Amortissements immobilisations | 300 696,52 € | 4,74% |
| Excédent de fonctionnement capitalisés | 1 127 868,39 € | 17,80% |
| Virement de la section de fonctionnement | 955 274,50 € | 15,07% |
| TOTAL | 6 338 088,39 € | 100,00% |





Pour juguler les dépenses et ne pas fragiliser notre situation financière, cette crise a contraint la commune à opérer des choix importants en priorisant ses projets.

La prospective financière des projets retenus

- Fibre : 1 200 000 € financés par un emprunt
- Requalification du Tas de sable : 290 000 € (Ville) – 130 000 € (Eau potable)
- Projet Bulle écoles : 201 350 € en 2023 et 252 000 € au BP 2024
- Caserne des pompiers : 120 000 € (foncier) en 2023 et 220 000 € (aménagement) au BP 2024
- Ecole ROUSSEAU : 585 000 € en 2023 et 466 296 € (RAR 2022)
- Etudes de la Maison de santé pluri-professionnelle : 8 760 €
- Travaux de voirie : 200 000 €
- Plan de relance de la forêt communale : 120 000 €
- Parking de la gare : 300 000 € en 2023 et 111 000 € au BP 2024
- Terrain synthétique : 270 000 €
- Entretien bâtiments communaux : 314 700 €

Prospective financière projets retenus



>>>>> FOCUS

- Résultat de clôture 2022 : 2 078 948,90 €
- Résultat reporté : 951 080,51 € sur le budget 2023
- Factures gaz + électricité : BP 2022 : 392 700 € / BP 2023 : 797 000 € soit une augmentation de 93 %
- Coût de la fibre : 1 200 000 €

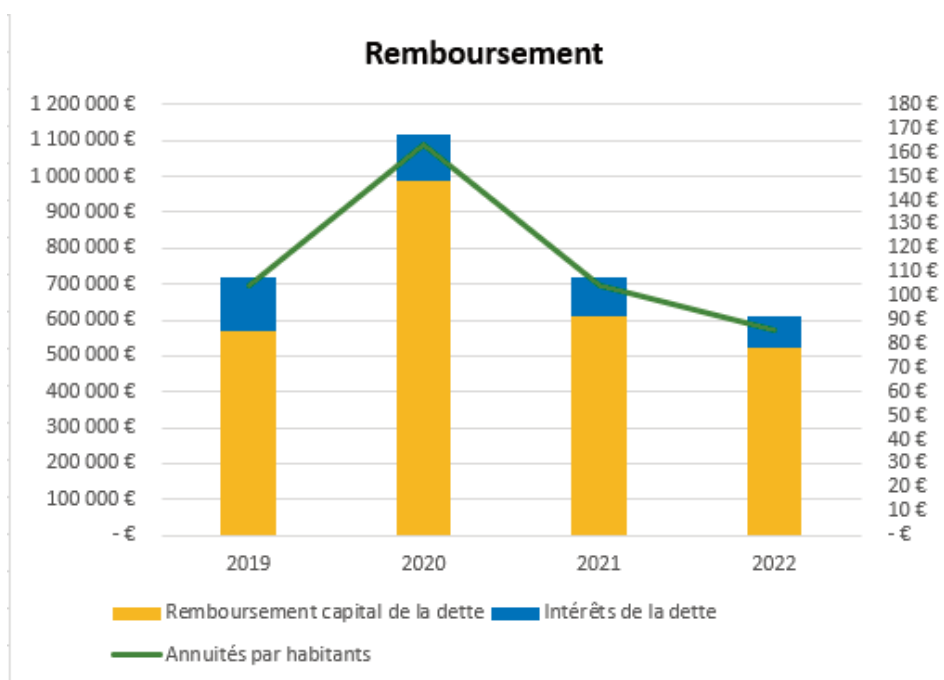


LA DETTE

Un endettement particulièrement faible

Au 1er janvier 2023, la dette globale de la commune représente 12 emprunts pour un montant de capital restant dû de 1 923 099 €.

Le remboursement total de la dette sera effectif en 2027.



Ces données ne prennent pas en compte la souscription d'un nouvel emprunt de 1 200 000 € nécessaire pour financer le déploiement de la fibre, courant 2023.



PREMIERE CEREMONIE DES VOEUX

VOEUX AUX FORCES VIVES DE LA LOCALITÉ

Pour la première fois depuis son élection au poste de Maire, Viviane Fattorelli s'est retrouvée face à ses administrés pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

A cette occasion, présidents d'associations, commerçants, élus d'Audun-le-Tiche et des villes membres de la communauté de communes du Pays-Haut Val

d'Alzette se sont retrouvés mi-janvier, salle Jean Moulin. L'occasion pour Madame la Maire de rappeler les réalisations entreprises depuis le début de mandat mais surtout d'évoquer les chantiers prévus en 2023.



VISITE D'UN MINISTRE LUXEMBOURGEOIS



Madame la Maire a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir en mairie d'Audun-le-Tiche, M. Claude Turmes, Ministre de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire luxembourgeois, ainsi que Mme Marie-Josée Vidal, Premier Conseiller de Gouvernement, afin d'aborder les défis auxquels notre territoire transfrontalier est confronté.

Ils ont abordé des thématiques telles que l'éducation et la formation professionnelle, la structuration de la mobilité et l'interopérabilité avec d'autres territoires, l'accès aux soins et à la santé sur le transfrontalier, l'autonomie énergétique d'un même bassin de vie et les opportunités de développement de l'activité économique de ce côté de la frontière.

La municipalité remercie vivement M. Turmes et Mme Vidal de nous avoir consacré du temps et de l'attention, pour qu'ensemble nous puissions agir sur le devenir de notre espace transfrontalier.

VISITE DU SOUS-PRÉFET



Le Sous-préfet de Thionville, M. Philippe Deschamps, a été reçu en mairie afin d'aborder avec Madame la Maire les thématiques qui touchent notre territoire, à savoir :

- La faisabilité d'un collège-lycée transfrontalier ;
- L'organisation de la mobilité à l'échelle de la communauté de communes et l'interopérabilité avec les autres territoires ;
- Le nouveau parking de la gare ;
- La problématique de l'approvisionnement en eau de la population sur un territoire en pleine explosion démographique.

Les échanges ont été nourris et constructifs et nous l'en remercions.

Nouveauté

Afin de répondre à une demande croissante sur le territoire au niveau de l'établissement de passeports et de cartes nationales d'identité (CNI), et afin de réduire vos délais d'attente, nous vous informons que la ville d'Audun-le-Tiche va prochainement être habilitée à traiter vos demandes de renouvellement (ou création) de vos CNI/Passeport (démarrage août 2023).

Plus d'informations sur vos demandes de passeport et Carte Nationale d'Identité



Ma démarche, pas à pas

- 1- J'effectue ma prédemande en ligne : <https://ants.gouv.fr>
- 2- J'effectue mon Dépôt de dossier en mairie : Prise de rendez-vous en ligne sur notre site internet www.audun-le-tiche.fr (lorsque le service aura ouvert).

Je me présente à mon rendez-vous avec ma prédemande et les pièces justificatives demandées détaillées ci-dessous (présence impérative du demandeur, qu'il s'agisse d'un adulte, d'un mineur ou d'un bébé).

Les pièces justificatives à fournir :

- une photo d'identité de moins de 6 mois (visage et cou dégagés, pas de chapeau ni d'accessoire voyant, sans lunettes)
- un justificatif de domicile de moins d'un an (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou abonnement internet à votre nom).
- votre pré-demande complétée en ligne sur ants.gouv.fr
- votre carte d'identité ou passeport actuel (si renouvellement)

- pour un passeport : un timbre fiscal (à acheter en ligne lors de la pré-demande ou en bureau de tabac)

3- Je retire ma pièce d'identité :

Je reçois un sms m'informant que ma pièce d'identité est arrivée en mairie.

Je me présente en mairie avec mon ancienne pièce d'identité (présence impérative du demandeur.

Aucun passeport ni aucune carte d'identité ne sera délivré si vous n'êtes pas présent en personne lors du retrait).

Toute personne, même un bébé, doit avoir une pièce d'identité pour voyager à l'étranger.

Attention aux sites frauduleux qui demandent un paiement à la fin de votre pré-demande en ligne.

Un seul site internet officiel pour les prédemandes : <https://ants.gouv.fr>

La première demande ainsi que le renouvellement de la CNI sont gratuits. En cas de perte il vous sera demandé un timbre fiscal à 25,00€.

Le tarif du timbre fiscal pour le passeport :

- 86,00 € pour les adultes
- 42,00 € pour les enfants de 15 à 17 ans
- 17,00 € pour les moins de 15 ans



Vie Scolaire

L'ÉCOLE LA DELL À L'HONNEUR : UNE ÉCOLE TRÈS DYNAMIQUE

«METS DES BASKETS ET BATS LA MALADIE»

En octobre 2022, toute l'école a participé à l'opération "mets des baskets et bats la maladie" pour l'association ELA afin de sensibiliser les élèves et leur entourage à cette cause. Les élèves ont récolté des dons, participé à des ateliers sportifs et fait une partie de la dictée.

Julien Strelzyk (humoriste et parrain de l'association) est venu faire la dictée dans la classe de CM1/CM2.



PROJETS DE LIAISON

CMI-CM2 / 6ème

Durant trois séances, les élèves de l'école élémentaire et du collège ont travaillé en commun sur l'œuvre "Enzo, 11 ans, sixième 11".

A travers ce projet, les collégiens ont pu rassurer les élèves de CM2 par rapport à leur entrée en 6ème en septembre prochain.

Maternelle / CP

Dans le but de préparer les élèves de Grande Section de maternelle à leur entrée au CP en septembre prochain, les élèves de maternelle et de CP ont réalisé un album sur le thème de la banque.

L'histoire et les illustrations ont entièrement été faites par les élèves.

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Esch 2022

En janvier 2023, dans le cadre d'Esch 2022, une intervention a eu lieu dans les classes pour apprendre aux élèves à encoder.

Carnaval

En mars 2023, l'école a fêté Carnaval avec le concours des plus beaux costumes.



VISITE AU MUSÉE

En avril 2023, les deux classes de CM1 et CM2 sont allées visiter le Musée d'Audun-le-Tiche.



FIN D'ANNÉE

Sortie scolaire

Le 15 mai 2023, toutes les classes se sont rendues à Science center et au parc à Esch pour quelques découvertes pédagogiques et aussi de beaux moments de détente bien mérités !



Voyage scolaire

La classe de CM1/CM2 est partie en Auvergne du 11 au 16 juin 2023 avec les CM2 de l'école Jean-Jacques Rousseau. Ici, au Lac de Pavin.



Fête de l'école

L'année scolaire touchant à sa fin, l'école a organisé sa fête le vendredi 23 juin 2023.



PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de l'action menée par la ville, la Police Municipale est intervenue dans les petites classes le 11 mai 2023 et dans les classes de CM1 et CM2 le 23 juin 2023.

BULLE NATURE

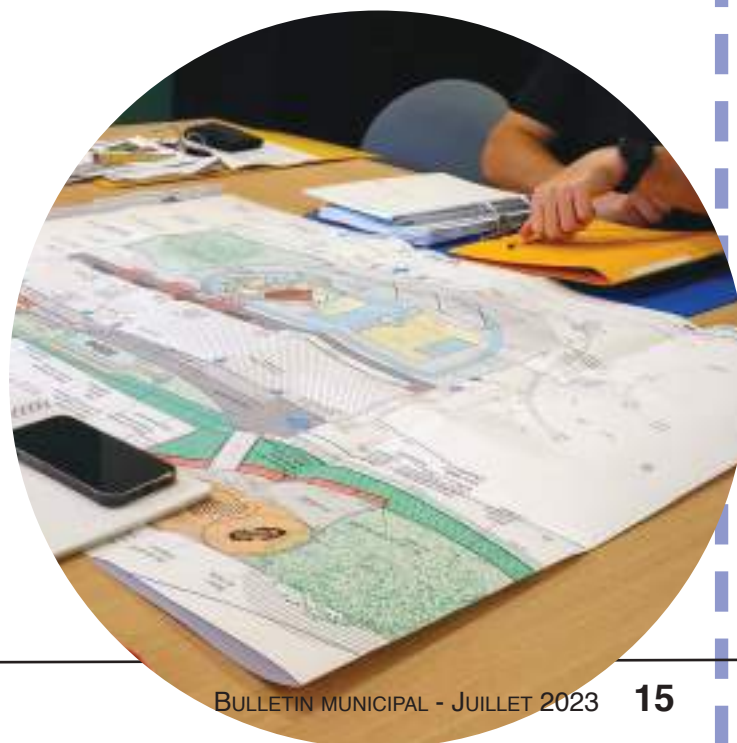
Bientôt le lancement !

Le projet cours d'école/bulle nature à l'école La Dell va démarrer en juillet.

Il permettra de ramener de la verdure dans ces cours bétonnées avec notamment un îlot de biodiversité.

La désimperméabilisation des cours pour les retenues d'eau permettra aussi de faire école dehors.

Ce projet commun entre les équipes pédagogiques et les élèves est subventionné en partie par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.



En Bref ...

VOYAGES SCOLAIRES

Les élèves de CM1/CM2 de l'école La Dell et les élèves de CM2 de l'école Jean-Jacques Rousseau sont partis ensemble en Auvergne du 11 au 16 juin 2023.

Les élèves de CM2 de l'école Marie Curie sont partis en classe de mer à Savines-le-Lac du 12 au 18 juin 2023.

Comme chaque année, la commune a participé financièrement à ces voyages à raison de 110€ par élève.



CONCOURS MOSEL'LIRE

Les livres et la lecture étaient à l'honneur à l'occasion de la remise des prix de la 16^{ème} édition du concours départemental de lecture MoseL'lire en présence de notre adjointe à la culture Mme Ingrid Joliat.

Au cours de cette cérémonie, la classe de CM2 de l'école Jean-Jacques Rousseau a été récompensée pour la création d'une vidéo sur le thème du livre « Droites au But » de Jean-Charles Berthier.

Un grand bravo à eux !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Toutes les classes des écoles élémentaires ont participé aux actions de prévention à la sécurité routière mises en place par la municipalité et pilotées par la Police Municipale.

TABLEAUX INTERACTIFS

Les TBI (tableaux Interactifs) qui ont été démontés dans les classes élémentaires pour la mise en place des nouveaux ENI (Ecran Numérique Interactif) ont été réinstallés dans les classes des écoles maternelles.

Cette action a permis de réutiliser du matériel encore en état de marche pour que les petits élèves audunois puissent également profiter de cette technologie.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule que les municipalités doivent mettre en place, toutes les classes des écoles de la commune ont été équipées de ventilateurs, de brumisateurs et de petites fontaines à eau BRITA.

CADEAU AUX ÉLÈVES DE CM2



Afin de marquer leur fin de cursus en école primaire et les accompagner dans leur arrivée au collège, la municipalité a offert une calculatrice « collège » à tous les élèves de CM2.

Les calculatrices ont été distribuées dans les classes par Sylvie Spano, adjointe aux affaires scolaires et Ingrid Joliat, Adjointe aux affaires culturelles, le 6 juin dernier.

COLLÈGE EMILE ZOLA

par Madame Karine KOEHL - Principale du collège

La rentrée 2022 a été marquée par un changement au niveau de la direction et de l'administration : Mme KOEHL arrive en tant que Principale et Mme ZERMANI en qualité de secrétaire de direction.



La rentrée s'est faite de manière traditionnelle avec un accueil particulier pour les élèves de 6^{ème} et leurs familles. Un focus a été mis sur le mois de septembre pour ces élèves avec notamment des entretiens individuels, entretiens qui seront reconduits fin juin, pour faire un suivi de cohorte.

Tout au long de l'année, des actions pédagogiques ont rythmé la vie du collège : ateliers théâtre, sciences, chorale, club techno, CVC et Eco-délégués, avec comme point d'orgue pour ces derniers, la plantation symbolique d'un arbuste par classe de 6^{ème}, sous le parrainage de Mme FATTORELLI, Maire d'Audun-le-Tiche, M. BERERA, Maire adjoint à l'environnement et Mme SPANO, adjointe en charge des Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse et Education. Pour prolonger cette action, les élèves de 6^{ème} se sont rendus au Verger Municipal au mois de juin.

Après la période complexe du post-COVID, les sorties et voyages pédagogiques ont repris avec le séjour à BIRKENFELD dans le cadre du jumelage, les sorties au Parc de Sainte Croix et au Struthof.

Le Pass Culture, piloté par Mme ARNOLD – référente culture – a permis de diversifier l'offre culturelle proposée aux collégiens : moment de danse avec un danseur de swing de la Nouvelle Orléans, sorties cinéma avec la MJC, participation à « une heure – une œuvre » (avec le FRAC LORRAINE) consacrée à Roman OPALKA, la participation au Festival du Film Industriel de Thionville, les propositions culturelles de l'Arche, le travail en partenariat avec le conteur Pierre LOMBARD.

Les élèves de 3^{ème} ont assisté à la représentation de « Tableau Noir » à la MJC et nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe Paradès RIMONIN pour le spectacle « A vau l'eau » en lien avec le programme

d'histoire ainsi qu'une représentation autour de Maupassant.

A noter que la MJC offre une animation le mardi et le jeudi, sur la pause méridienne au collège. Un grand merci à Claire et Nicolas pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

La fin d'année rime aussi avec brevet des collèges et orientation pour nos collégiens de 3^{ème}.

Cette finalisation des choix d'orientation est le résultat d'un travail assidu tout au long de l'année, supervisé par les professeurs principaux et Mme BENABDELAZIZ, psychologue de l'Education Nationale de la participation au forum des métiers en lien avec le Rotary Audun - Val d'Alzette et la visite au salon « En route vers mon avenir ».

Dans un autre registre, le dispositif pHARe, de lutte contre le harcèlement, s'est déployé dans l'établissement, animé par une équipe ressource pilotée par Mme BELLOUT, CPE.

L'action des Cadets de la Sécurité, en partenariat avec le SDIS de Thionville perdure sur la cohorte de 6^{ème}, pilotée par M. MICHY, professeur.



Cette action a trouvé un écho majeur dans la journée Sécurité du 23 juin dernier, sous l'impulsion de la Police Municipale et a touché tous les collégiens.

Enfin, pour clore une année riche en événements, le collège a accueilli les élèves de CM2 du secteur de recrutement pour une découverte de l'établissement autour d'activités ludiques.

La communauté éducative du collège Emile Zola remercie l'ensemble des partenaires locaux qui ont mis leurs compétences au service de nos élèves et de leurs familles.

Environnement

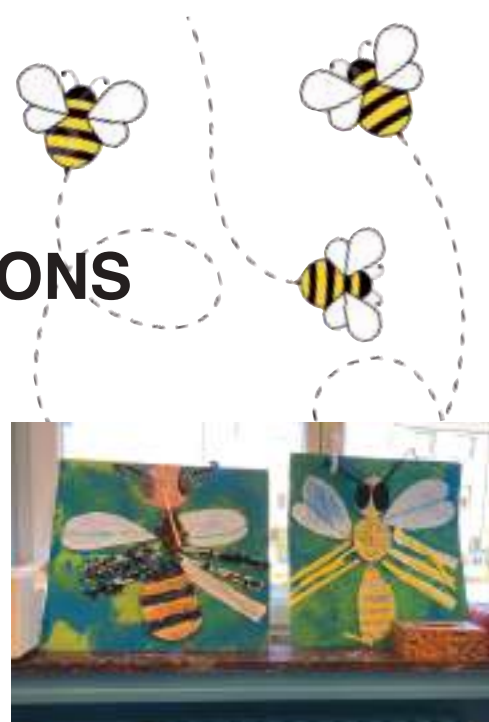
CIVISME, BIODIVERSITÉ, ACTIONS

LES ABEILLES

En partenariat avec madame Karine Devot de l'association Apicool, les élèves de maternelles et primaires de l'école Jean-Jacques Rousseau ont pu étudier et s'amuser autour du thème des abeilles lors de plusieurs ateliers.

Début mars, les plus petits plantaient des fleurs mellifères, indispensables aux abeilles pour vivre, et plaçaient quelques cocons d'abeilles dans l'hôtel à insectes du « coin nature » situé devant la mairie.

Ils ont également dessiné leurs abeilles et créé un joli panneau qui a ensuite été posé, courant mai, sur le parvis de l'Hôtel de ville.



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS



L'aspect des espaces verts de votre ville va évoluer pour le meilleur. Le plan de gestion différenciée (ou plan de gestion durable) a été pensé et mis en application par les collectivités pour répondre aux impératifs écologiques modernes. Il consiste en un plan d'action d'entretien et d'aménagement des espaces verts appartenant aux municipalités.

Ces espaces doivent donc être répertoriés et catégorisés grâce à un « code qualité d'entretien » selon leur nature (espace urbain, espace rural, chemin de randonnée...), et en fonction du type d'intervention à réaliser

(entretien très soigné, limité, ou très occasionnel...). Développer une connaissance poussée de ces différents lieux permet d'adopter une approche personnalisée de l'entretien, dans le respect des écosystèmes présents.

Le plan de gestion différenciée a donc pour but d'améliorer la qualité des espaces verts et de leurs écosystèmes respectifs, sans utiliser de produits phytosanitaires, afin de préserver l'environnement, ainsi que la santé des personnes.

Les raisons qui président au changement de votre façon de tondre la pelouse sont nombreuses. En premier lieu, le manque d'eau et les sécheresses qui se multiplient sont incompatibles avec les pratiques d'arrosages abondantes d'hier. Les herbes hautes stockent le CO2 et préservent un certain niveau d'humidité dans le sol, par captation de l'humidité de l'air via les parties aériennes, puis redescende jusqu'aux

racines ; en outre, elles empêchent un assèchement intense du sol puisque les rayons du soleil ne l'atteignent plus directement.

Les herbes hautes constituent une réserve de biodiversité facilitant la présence de nombreux auxiliaires et insectes utiles, notamment pour la pollinisation et pour la lutte contre certains ravageurs, sans oublier qu'ils pourront aussi se reproduire plus facilement sans que leurs nids ou pontes soient détruits.

Cette année, la commune postule au label « commune nature » de la région Grand-Est qui met en avant toutes les actions autour de l'environnement, de la gestion raisonnée des espaces verts, en faveur de la biodiversité et la ressource en eau.

Réponse en septembre.



VERGER MUNICIPAL

La saison 2 est lancée !

Depuis son inauguration en juin 2022, les bénévoles du verger municipal n'ont pas chômé. Fidèles à leurs convictions, ils ont planté et récolté de nombreux légumes et fruits à destination unique du CCAS de la commune et d'associations humanitaires locales. Tout a été cultivé dans le respect de l'environnement.

Cette année, de nombreux curieux sont venus observer le travail des bénévoles et petite nouveauté, des jeunes du périscolaire se sont appropriés l'endroit pour des activités de jeux.

Également, des lycéens en service national universel sont venus prêter main forte aux bénévoles dans l'entretien du verger et dans les plantations.

Cet été, les jeunes de la MJC reviendront pendant une semaine en projet jeunes autour de la nature et du jardinage.

« Un havre de paix » selon les visiteurs qu'il faut absolument sauvegarder.

La présence de nos amis les chiens est toujours interdite et le lieu est toujours sous surveillance vidéo.

Nous comptons sur votre respect et votre civisme pour jeter vos déchets à la poubelle.

Nous rappelons également que l'accès au potager, à la serre et au kiosque est réservé aux bénévoles

uniquement, si vous souhaitez devenir bénévoles, envoyez-nous un mail à :

environnement@audun-le-tiche.fr

ou contactez le service environnement au 03 82 59 15 01.



PROPRETÉ EN VILLE



Campagne publicitaire propreté en ville : liberté, égalité, civisme !

Afin de garder une ville propre, une campagne publicitaire a été lancée. Nous rappelons que de nombreuses bornes canines, cendriers de ville et poubelles sont à votre disposition.

Alors faites le bon geste, ne jetez plus par terre !



CHASSE AUX MÉGOTS

Depuis l'installation des cendriers spéciaux de notre partenaire *shime.lu*, nous avons récolté 4,5 kilos de mégots - soit environ 18000 cigarettes.

Pour ce premier bilan, c'est un véritable progrès pour l'environnement puisque c'est 9000 m³ d'eau qui ne seront pas pollués par ces déchets et 20 kilos de CO₂ en moins puisque ces mégots ne seront pas incinérés !

En effet, notre partenaire les achemine pour être revalorisés en mobilier urbain !

Toutefois, il y a encore de nombreux mégots par terre et c'est la première pollution dans nos rues. **Adoptez le bon geste, mettez dans les cinq cendriers orange ou dans un cendrier de poche !**

Pour rappel : Un mégot est composé de nombreux produits dangereux et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Cette année, un nouveau cendrier spécial fera son arrivée en ville.

NETTOYAGE CITOYEN

C'est du propre !

La 7^{ème} édition du nettoyage citoyen Audunois a été prolifique !

Plus de 300 kilos de déchets enlevés de notre forêt !

Entre ferrailles, plastiques, canettes ... les bénévoles ont donné de leur temps pour que la nature de notre ville soit plus propre.

Enfants et adultes présents sont toujours choqués des habitudes d'un ancien temps qui consistait à jeter tout dans les bois.

Un grand merci à eux pour leur dévouement.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PRÉSENTATION

Le Centre Communal d'Action Sociale au service de la population. Le CCAS d'Audun-le-Tiche est une structure d'accueil, d'information et d'orientation, ainsi qu'un relais entre les divers organismes sociaux.

Il est géré sous la responsabilité de Mme PAGNI Bernadette et de ses agents :

- Mme RAMDANI Thamara - agent administratif.



- Mme PAYEL Bouchra, chargée d'accueil social, qui a intégré l'équipe le 1^{er} juin 2023 suite au départ de Madame CLAUSE.

Les agents peuvent vous **assister**

dans la constitution d'un dossier (demande de logement social, MDPH, Aide à domicile).

Un **secours exceptionnel** (bons alimentaires, aides au périscolaire, factures d'énergies) en cas de difficultés financières peut être réalisé sur demande et sur la base d'une synthèse de la situation de la personne concernée.

Toutes vos démarches demeurent confidentielles.

Elles accueillent le public du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 **sur rendez-vous** et sont joignables par téléphone au 03.82.59.15.00 ou par mail à ccas@audun-le-tiche.fr.

En cas d'urgence sociale (S.D.F par exemple), une assistante sociale du CMS d'Hayange pourra vous assister en appelant le 03.87.35.01.60.

Une nouvelle permanence, assurée

par deux bénévoles, est proposée aux habitants qui rencontrent des difficultés et qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches auprès de la MDPH.

Le CCAS propose une **épicerie solidaire** qui est mise à disposition pour les bénéficiaires du CCAS soumis aux barèmes sociaux des revenus.

Un partenariat est mis en place avec la boulangerie O'Pétrin permettant une distribution de pain et de viennoiseries aux bénéficiaires du CCAS. Un autre partenariat avec le restaurant la Dogana propose un buffet aux personnes âgées de + 65 ans à un tarif réduit de 10 €, toujours sur la base des barèmes minima sociaux (justificatifs avis d'imposition et réservations auprès du CCAS).

PORTAGE DE REPAS

Un service de portage de repas est proposé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

Le prix du repas est à 8.30€ pour l'année 2023.

Il convient de prendre contact avec le CCAS 48h avant pour toute inscription.

Le service est dorénavant assuré par notre agent, Madame MULLER Maryline.

Elle assure tous les mercredis après-midi, le transport des personnes âgées de 65 ans ou plus, des personnes handicapées ainsi que des mamans sans moyen de locomotion vers les magasins CARREFOUR MARKET, ALDI et LIDL pour les commissions. Il est impératif de s'inscrire auprès du CCAS afin de bénéficier de ce service. La participation financière est de 1€.



REPAS DES BÉNÉVOLES

Comme tous les ans, le CCAS organise son traditionnel repas dédié aux bénévoles accueillis par Madame la Présidente et Vice-Présidente du CCAS pour les remercier de leur présence.

Tous nos remerciements aussi aux agents du CCAS pour l'organisation de ce repas.

LES FÊTES DE PÂQUES

Au foyer AMLI

Ce sont plus de 20 séniors qui se sont réunis en salle à manger du foyer AMLI pour assister à la cérémonie de Pâques organisée par le CCAS, en présence de Madame GILLOT S., responsable de l'établissement et de Madame WADOWSKI C., conseillère économique et sociale au service des résidentes et résidents.

Madame la Maire ainsi que Madame la Vice-Présidente ont ouvert la cérémonie par un discours remerciant les agents du CCAS pour la mise en place de la décoration de la salle et de l'évènement et saluer la présence des membres du conseil d'administration et des résidents participant à cet après-midi festif.

Nous remercions également Madame DEL PUPPO Evelyne, qui a rejoint la famille du CCAS en assurant les animations lors de divers évènements au cours de l'année.

A l'EHPAD Angel Filippetti

Cette cérémonie de Pâques s'est déroulée dans la salle commune qui accueillait plus de 50 séniors, avec la présence de Madame la Maire et des membres du conseil d'administration.

L'animation a été assurée par Madame DEL PUPPO Evelyne.

Nous remercions la boulangerie O'Pétrin pour ses pâtisseries confectionnées pour les résidents.



CENTENAIRE

Madame la Maire, accompagnée des membres du conseil d'administration et les agents du CCAS, ont tenu à féliciter Madame Franchini Raymonde, née MARTIN, le 23 avril 1923 à Russange, pour ces 100 ans. A cette occasion, elle était entourée de sa famille.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de santé.



FÊTES DES MÈRES



Le samedi 27 mai de 14h00 à 17h00, la traditionnelle fête des mères s'est tenue au complexe Jean Moulin. Un moment de convivialité !

Madame ZANARDELLI Assunta a été mise à l'honneur lors de cette cérémonie et s'est vue remettre la médaille de la ville ainsi qu'un bouquet de fleurs pour ses quarante années de bénévolat au sein de la ville. Un moment riche en émotion !



Merci aux commerces locaux

Une tombola a été organisée, mettant en lumière des lots généreusement offerts par les commerçants audunois : ERIC COIFFURE, STYLING HAIR, MU PRESSE, MAISON TOTI et BEAUTE DES ILES, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Nous remercions, O'PETRIN d'AUDUN pour leurs délicieux gâteaux.

Les BARONS NOIRS ont assuré une animation musicale folklorique, bien appréciée par les mamans.

Et bien évidemment, nous félicitons nos bénévoles d'avoir assuré un service de qualité et nos agents des services logistiques, et leur Chef Madame BERGOVSEK pour sa décoration des tables des plus remarquables comme chaque année.



Les bénévoles ayant effectué le service à table

Toutes les mamans sont reparties avec une Bromelia et avec le sourire !



Les Barons Noirs, Jeannot et Yves



En Bref ...

INSCRIPTION NOCES DE MARIAGE :

Comme tous les ans, le CCAS organise une cérémonie pour les couples audunois fêtant leurs 50 / 55 / 60 / 65 / 70 / 75 ans de mariage.

Nous invitons donc tous les couples qui se sont mariés en 1948, 1953, 1958, 1963, 1968, et 1973 à s'inscrire auprès du CCAS par téléphone au 03.82.59.15.00 **avant le 30 Septembre 2023.**

PLAN CANICULE : Le CCAS dispose d'un registre communal qui recense toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus, isolées ainsi que les personnes en situation de handicap.

Il est donc conseillé aux usagers se trouvant dans l'une de ces situations de prendre attache avec nos services pour être recensé.

ORGANISMES À VOTRE ÉCOUTE



VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES

L'A.T.A.V - France Victimes 57 est une Association d'Aide aux Victimes et rend un service gratuit, en toute confidentialité, en complémentarité du travail accompli par la justice, les avocats et les services de Police et de Gendarmerie.



L'A.T.A.V s'adresse aux victimes, majeures et mineures, à leurs proches et aux témoins de diverses violences telles que ; agression physique et sexuelle, violences intrafamiliales et conjugales, injures, harcèlement, homicides volontaires ou involontaires, escroqueries, cambriolages, abus de confiance, cyber malveillance et accidents, attentats, catastrophes naturelles.



Les accueillants sont à l'écoute de la victime afin de diagnostiquer ses besoins et sont informés des différentes étapes de la procédure, ou démarches à suivre. (Dépôt de plainte, enquête, aide juridictionnelle, constitution de dossiers, contact avocats et experts, jugement, modalités d'exécution d'un jugement, indemnisation, etc).

L'ATAV France Victimes 57 met à disposition un soutien psychologique assuré par une équipe qualifiée. L'association est joignable au **03.82.59.20.03** ou par mail à **contact@francevictimes57.fr**

Consultez nos réseaux :
facebook : @atavthionville,
Instagram : @atav_thionville.

Rappel des numéros nationaux

1 19 : prévention et protection des enfants en danger

3018 : victimes de cyberviolences

3020 : victimes de harcèlement scolaire

3919 : femmes victimes de violences

1 16 006 : aide aux victimes 24h/24 »



DAC 57 et le CMS d'Hayange



DAC57 aide des professionnels à organiser la prise en charge des personnes âgées et isolées et/ou handicapées lorsqu'elles ont des difficultés à gérer seules leurs domiciles. Ils permettent d'apporter davantage, des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quelle que soit la pathologie et l'âge de la personne.

Ils sont parfois amenés à travailler avec les agents sociaux du CMS d'Hayange dans des situations difficiles et venir en aide aux personnes démunies.



Coordonnées de la structure :

DAC 57 Antenne de Thionville
94, route de Guenrange
57100 THIONVILLE
Tél. : 03 82 82 72 57

Petit-Fils



La structure petit-fils offre des services d'aides à domicile tels que l'aide à l'autonomie, aux repas, aide ménagère et administrative. Ces divers soutiens permettent aux personnes âgées de pouvoir retrouver un équilibre et une qualité de vie digne et confortable.

Les coordonnées de la structure basée sur Thionville sont : thionville@petits-fils.com ou par téléphone au 03.72.43.01.37.

TREMLIN



Tremplin répond à vos besoins de remplacement de personnel de façon ponctuelle ou régulière. Ils collaborent avec les hôpitaux, les maisons de retraite, les collectivités locales ou encore les agences immobilières dans les domaines suivants : Nettoyage et entretien des locaux, d'espaces verts, parkings, manutention et aide au déménagement, secrétariat et aide administrative, distribution de prospectus ou la restauration et hôtellerie.

AICO



AICO répond à vos besoins de remplacement de personnel de façon ponctuelle ou régulière. L'association intervient auprès des établissements publics ou privés dans le cadre de l'entretien des espaces verts et voiries, mais également auprès de particuliers qui souhaiteraient aménager leurs espaces verts, réaliser une chappe et ou une dalle (ou tous autres travaux).

France SERVICES d'Ottange



France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune d'Ottange, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

C'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur des référents au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

Les agents de votre France Services Ottange vous accompagnent et vous reçoivent uniquement sur rendez-vous :

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le vendredi et le samedi de 9h à 12h

Pour joindre nos agents : 03 82 82 08 21 ou par mail à : franceservicesottange@gmail.com



Démocratie Participative

JEUNES, CITOYENNETÉ, PROJET PARTICIPATIF

LABEL VILLE CITOYENNE



La ville d'Audun-le-Tiche s'est inscrite en 2022 dans une démarche de labellisation relative à la démocratie participative.

Cette toute première édition visait à mettre en valeur les villes sensibles à l'action citoyenne au travers de 7 engagements, à savoir être une ville :

- **Compréhensible** : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,
- **Transparente** : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- **Collaborative** : Construire une culture et une pratique de la participation,
- **Solidaire** : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,
- **Valorisante** : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,
- **Inclusive** : Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur,
- **Engagée** : Relever les défis de la ville avec les citoyens.

26 villes distinguées, dont Audun-le-Tiche est fière de faire partie, parmi les 117 dossiers reçus et étudiés par un comité d'éthique.



Julien Goupil remet le prix à Madame la Maire et son premier adjoint

La soirée des vœux de Madame la Maire a été l'occasion pour l'association « Empreintes citoyennes » et son président Julien GOUPIL de remettre le label « Ville citoyenne ».

Ce prix récompense une démarche active de la municipalité de développer la démocratie participative au sein de la commune, mais n'en est pas un aboutissement.

La participation citoyenne n'en est certes, encore qu'à ses prémisses, mais ce prix doit également servir à cet accompagnement, ce développement d'un monde de participation devenu aujourd'hui nécessaire.

COMITÉ DE QUARTIER

LE PROJET DES PARCS

Les 6 comités de quartier ont engagé une réflexion sur un projet d'amélioration et de valorisation de leurs parcs.

La municipalité a octroyé à cet effet une enveloppe de 25 000 euros à répartir dans les différents parcs pour l'amélioration de jeux, la sécurisation des lieux, l'embellissement des paysages...

Toutes les actions mises en œuvre le seront à l'initiative des comités de quartier, accompagnés par la municipalité.



Les parcs concernés (nomination actuelle) :

- Le parc Wilmut
- Le parc du Mandelot
- Le parc Clémenceau (ce parc sera amélioré via le budget participatif)
- Le parc du laboratoire/Micheville
- Le City stade de la Dell
- Le parc du plateau

La nomination des parcs

Il a été proposé aux comités de quartier de proposer une dénomination officielle des parcs qui serait symbolisée par une plaque

nominative à l'entrée de chaque parc.

Les propositions et la procédure de validation des noms ont été définis par les comités de quartier eux-mêmes.

A savoir, seul le parc Wilmut possède actuellement une dénomination officielle, et ne changera donc pas de nom.

Suite à la validation du nom des parcs et à la fin du rafraîchissement de ces derniers, une inauguration sera proposée aux habitants du quartier pour découvrir leurs nouveaux aménagements.

Pour rappel, voici vos représentants de quartiers :

Marie-Curie :

C. Ternet - V. Scaglione - S. Kowalski - A. Krawczykowski - J. Humbert - R. Pergolani - L. Celli - E. Mangili - S. Hireche

Francois :

E. Paoloni - A. Bonbled - A. Henriques - B. Bodig - J-F. Jacobé - A-L. Mahillon - V. Mahillon

Centre/Mandelot :

J-C. Janssen - C. Burke-Adeshina - D. Cailteau - M. Launais - N. Picart - C. Lampson

La Dell/ Laboratoire Micheville :

L. Contino - C. Lucadello - O. Joliat - S. Joliat - A. Hotton - L. Arcuri - D. Lentz

BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif consistait pour les habitants à proposer un projet pour la ville qui répondrait à différents critères (visée collective, projet d'investissement, de la compétence de la commune).

Différents projets avaient été ainsi déposés par les Audunois et deux ont été sélectionnés d'après leurs critères d'éligibilité par la commission démocratie participative.

Il s'agissait :

- D'un Street Workout (terrain d'entraînement sportif en plein air

pour les adolescents et adultes) au parc Clémenceau

- D'un sensipark (terrain d'exercice et de mobilité pour le public senior) également au Parc Clémenceau.

Un appel à votes avait été fait auprès des habitants qui se sont finalement positionnés en faveur du Street Workout.

Suite à ces résultats, la municipalité a fait des démarches auprès de différents prestataires et consulté les membres des comités de quartier pour qu'ils contribuent au

choix des différents modules qui seraient mis en place.

Les travaux de construction des modules ont commencé fin juin, et le terrain de Street Workout devrait être opérationnel pour la première quinzaine du mois de juillet 2023.



VOTRE PROJET ENTIÈREMENT CLÉ EN MAIN !
VISUELS 2D, 3D

DÉTAILS DES ÉQUIPEMENTS :

1. Station de cross-training 8 Faces (x2)
Clair et équilibré parmi le catalogue
2. Banc
3. Paroi
4. Pneu
5. Vite d'équilibre
6. Mobilier urbain : banc (x2)
- Panneau d'information (x2)

CAPACITÉ DU PLATEAU :
16-18 personnes

AUDIENCE :
Promoteur et clients : Femmes et hommes
Associations sportives

SUPERFICIE DU PLATEAU :
99 m²



Culture

ADAPTATION DE MISE

FLEURIS TA VILLE

La Commission culturelle a souhaité convier en Mairie, l'ensemble des 9 participants au concours, pour la remise officielle des Prix, qui s'est déroulé le 14 janvier 2023.

Les 7 lauréats ont découvert à cette occasion le palmarès. Personne n'est reparti bredouille, car pour saluer les

efforts de tous dans les conditions climatiques difficiles rencontrées l'été dernier, les 2 autres participantes se sont vu offrir des semences de fleurs. Un verre de l'amitié a clôturé agréablement la matinée.

Les participants, ravis, ont d'ores et déjà annoncé leur participation à la prochaine édition du concours.

Catégorie "façade" :

- 1^{er} prix: Mme Carminati Elyane,
- 2^{ème} prix: Mme Deckert Andrée,
- 3^{ème} prix: Mme Szymanski Elisabeth

Catégorie "jardin":

- 1^{er} prix: M. Sproni Robert
- 2^{ème} prix: Mme Owczaryszek Geneviève
- 3^{ème} prix : Mme Lincker Lucie

Mme Koehler Nicole a remporté le **Coup de Cœur du Jury.**



Vous souhaitez vous inscrire à l'édition 2023 ? Les inscriptions sont prises par le service culturel jusqu'au 15 juillet ! N'attendez plus ! Informations : 03 82 59 15 00 - culture@audun-le-tiche.fr

CONCOURS DE NOËL

Par souci de participer à l'effort de sobriété énergétique, la Commission Culturelle a renoncé à organiser le Concours des Illuminations de Noël en 2022.

COURS DE LUXEMBOURGEOIS

Session 2023-2024



La ville propose en lien avec Euregio des cours de luxembourgeois. A la rentrée prochaine, deux niveaux seront proposés : A.1.1 (débutant) et A.1.2., à raison d'un cours hebdomadaire fixé le mardi.

Le tarif est de 180 €/ l'année scolaire (tarif qui peut être réduit sous conditions) et le livre est fourni par la ville.

Les inscriptions sont ouvertes et possibles jusqu'au 25 août. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la ville (rubrique Actualités) : <http://www.audun-le-tiche.fr/>

Le service culturel reste à votre disposition pour tous renseignements au 03 82 59 15 00 ou par mail à culture@audun-le-tiche.fr.



8 MARS



Journée internationale des Droits des femmes

Le vendredi 10 mars, la Commission culturelle a proposé, en partenariat avec la MJC, et Amnesty international, le spectacle de la compagnie meurthe-et-mosellane Incognito, « Les filles de Simone».

Le spectacle raconte l'évolution de la condition féminine en France, des années 1950 à nos jours, au

travers de quatre lignées de femmes sous le regard historico-comique de Simone qui veille. Tout cela avec beaucoup d'humour et en chansons.

Le public qui a répondu présent, était ravi de se retrouver et de profiter d'un moment d'échanges et de convivialité avec les artistes pour clôturer cette soirée.

CHASSE AUX OEUFS

Cette année, retour de la chasse aux oeufs de Pâques, ou plutôt aux médaillons de Pâques.

Dimanche 9 avril, petits et grands se sont retrouvés dans les rues d'Audun-le-Tiche à la recherche des rondelles dissimulées dans chaque quartier.

Le rendez-vous était ensuite donné, à la MJC, mercredi 12 avril 2023 à 15h30 pour l'échange des médaillons contre un bon chocolat.

A cette occasion, les élus de la ville ont proposé un goûter à tous les participants qui a bien été apprécié !

Une formule qui est amenée à se renouveler l'an prochain !



FÊTE DU BOIS



La fête du bois est une manifestation proposée par la commission culturelle de la ville en partenariat avec la MJC. Il est le fruit d'une idée du conseil municipal des jeunes qui souhaitait mettre en place un événement autour du bois pour mettre en valeur cette ressource.

La première édition du festival du bois s'est déroulée le 29 avril au Parc Clémenceau.

Cette édition a accueilli plusieurs intervenants dont la compagnie **la Mince affaire** qui a proposé différents ateliers :

- l'atelier du clou tordu qui consistait à découvrir les anciens outils et accessoires qui servaient à sculpter le bois ;
- Zazam qui proposait des jeux de sociétés originaux construits à partir de meubles recyclés ;
- L'atelier ça cartonne qui consistait en la création d'objets en carton.

Par ailleurs, les participants ont pu admirer les créations de totems sculptés proposées par **Tiki Twister** qui a pu expliquer son travail.

(Vous pouvez suivre Tiki Twister sur sa page Facebook)



Pour clore cette belle journée, l'**association Train 11**, représentée par son **président Robert Ciré** a organisé une belle marche dans les bois audunois, accompagné par **Jean-Sébastien Renard** qui a sensibilisé les marcheurs à la nature et qui a présenté les différentes espèces que nous pouvions trouver dans nos forêts.



Une première édition qui a pour vocation de se pérenniser, en l'espérant, avec un temps plus clément.





FÊTE DE LA MUSIQUE



ECHO LALI

Pour sa deuxième édition, la fête de la musique s'est tenue place Marchesin dans une ambiance festive qui a permis de mettre en valeur de nombreux artistes de talent.

La municipalité tient à remercier l'association des parents d'élèves (FCPE) et le club de judo qui ont tenu les stands de buvette et restauration.

Un grand merci également à l'harmonie municipale qui a proposé, dans cette soirée rock, un intermède instrumental de grande qualité.

Une excellente soirée musicale en live !



L'Harmonie Municipale



DETTO



MELTING POT



S.A.S





Bibliothèque

DE PLUS EN PLUS DE PUBLIC

CARNAVAL

« VENEZ DEGUISES »

Très gros succès (27 enfants) pour cette édition de « L'heure du conte : Venez déguisés » le 18 février dernier.

Les enfants ont joué le jeu et sont, dans l'ensemble, tous venus parés de leurs plus beaux déguisements.

Les parents, quant à eux, ont dû laisser leur place, la salle étant comble.

Nous remercions chaleureusement tous les participants.



*L'heure du conte a lieu une fois par mois à 10h30.
Des Heures du conte à thème ont lieu chaque année à Carnaval, Halloween ou Noël*

ANIMATIONS SUR LE THEME DE LA FORET

DECOUVRONS LA FORÊT À TRAVERS NOS 5 SENS

Le 02 mars, la bibliothèque a invité le REP (Réseau Petite Enfance) et la crèche a participé à l'animation « découvrons la forêt à travers nos 5 sens ». La crèche n'a pas pu venir, seuls 3 enfants étaient présents accompagnés par leurs assistantes maternelles et maman.

Au programme de cette nouvelle animation : lecture sonore, cris des animaux, toucher, vidéo de relaxation sur les bruits de la forêt.

Rapidement, les petits sont partis à la découverte de la bibliothèque,

transformée pour la circonstance, en forêt.

La responsable du REP a trouvé cette initiative intéressante et envisage de la renouveler.

ATELIERS CRÉATIFS : CRÉONS NOTRE FORÊT !

Le 8 et le 11 mars, deux ateliers créatifs ont été proposés aux petits Audunois.

Ils ont fabriqué chouettes, hérissons et champignons qui sont venus peupler notre biblioforêt.

Ravis, ils sont tous repartis avec un exemplaire, heureux de montrer à leurs parents leurs créations.

HEURE DU CONTE : « EH TOI, JE SUIS LA FORÊT, TU VEUX BIEN VENIR M'ÉCOUTER ? »

Le 18 mars, une Heure du conte sur le thème de la forêt a permis aux enfants d'écouter des lectures sonores et de répondre à un blind test sur les animaux de la forêt.

Chaque événement de ce type est couronné de succès puisqu'à nouveau, une vingtaine de jeunes était au rendez-vous.

Enthousiastes, ils se sont amusés à reconnaître le cri de la chouette, du blaireau, du cerf, du loup, de l'hérisson ou de la chauve-souris...





DE NOUVEAUX LIENS AVEC L'EHPAD

ÉCHANGE AUTOUR DES LIVRES ET PRÊTS

Tous les derniers vendredis du mois, les bibliothécaires se rendent à l'Ehpad proposer de nombreux livres et revues à tous les résidents. C'est l'occasion de passer un moment

agréable en leur compagnie, et d'échanger avec les familles. Elisa et Muriel ont eu le plaisir de rencontrer une dizaine de résidents venue regarder les livres et revues mis à disposition et repartir avec un ou plusieurs exemplaires.



ATELIER CRÉATIF : CRÉONS NOTRE FORÊT

Belle surprise en arrivant le 7 mars dernier en maison de retraite, puisqu'une quinzaine de résidents les attendait pour l'atelier créatif.

Toujours en rapport avec le thème de la forêt, ils ont créé, comme les enfants, des chouettes, des hérissons et des champignons qui sont venus parer la salle commune.

La bonne humeur et le plaisir étant de mise, cette parenthèse en appellera d'autres.



Notre conteuse Nadine a proposé un temps de lecture à 15 résidents à l'occasion des fêtes de Pâques. Trois contes leur ont été lus, à savoir «l'œuf de Nicolazic», «la cloche d'argile» et «les œufs de Pâques de Catiche» ainsi que des extraits de «Parole d'enfance» par Jean-Pierre GENO et Jérôme PECNARD.

Beaucoup de réactions et d'échanges ont résulté de ces lectures faisant remonter des souvenirs d'enfance. Ces moments de joie et de partage se sont renouvelés en juin.

CHASSE AU TRÉSOR

A l'occasion des fêtes de Pâques, la bibliothèque a mis en place 2 chasses au trésor : l'une pour les tout-petits (2 à 6 ans) et les enfants (7 ans et plus).

Les premiers, ont dû pratiquer une pêche aux indices, un puzzle, une photo, et un mémoire en relation avec les livres pour reconstituer le titre d'un album.

Les seconds, quant à eux, ont dû résoudre des énigmes sous forme de sudoku, mots croisés, phrases codées, lettres manquantes et «trouver le mot», tous en rapport avec les livres et leurs cotes.

Au vu du grand succès de cette manifestation et de la forte demande, des créneaux horaires complémentaires ont été proposés. Ainsi, le matin, pas moins de 12 familles étaient présentes, l'après-midi ce sont 13 familles qui se sont prêtées aux jeux.

Les retours des parents sont très chaleureux.

Nous félicitons le personnel de la bibliothèque pour son travail de recherche et de création lors de toutes les activités proposées.





BALADE CIRCASSIENNE

Dans le cadre de Lire en Fête, la forêt Audunoise s'est transformée en forêt enchantée où les saltimbanques Mimouche et Chacha nous ont invités à rencontrer les créatures la peuplant.

Petits et grands se sont laissés embarquer par leur folie et ont fait la connaissance des ondines, trolls, sorcières et autres fées durant une balade contée.

Un petit moment de bonheur qui s'est terminé autour d'un goûter et de nombreux échanges.



Vous avez été nombreux à participer à la balade circassienne le 28 mai dernier.



COUP DE JEUNE POUR LA BIBLIOTHÈQUE



Des travaux de peinture ont lieu fin-juin, début juillet.
Ils sont les bienvenus, plus de 25 ans sans rénovation !



La bibliothèque municipale est donc fermée depuis le 13 juin et ce, jusqu'au 24 juillet inclus.

Elisa et Muriel s'en réjouissent mais avant le résultat final, elles vont devoir tout vider et tout remettre en place avant l'ouverture prévue le 25 juillet, ce qui va nécessiter une gestion importante du fonds.

Elles seront très heureuses de vous accueillir et de vous présenter leurs nouveaux espaces, la dernière semaine de juillet, avant la **fermeture annuelle du 1^{er} au 28 août 2023**.

AGENDA



Les différentes activités proposées pour le dernier trimestre 2023 :

Septembre
25 Octobre
Novembre / Décembre

Journée jeux de société
Halloween
Noël de Moselle : Ateliers créatifs – Conte – Spectacle



bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr



Bibliothèque municipale Anne Blanchot d'Audun-le-Tiche



LES LAURIERS DU SPORT AUDUNOIS

La cérémonie des Lauriers du sport Audunois s'est déroulée dans la salle Mariani du complexe Jean Moulin dimanche 25 juin 2023.

Elle visait à récompenser tous ceux qui, dans diverses disciplines, se sont distingués durant la saison 2022 / 2023 en montant sur un podium lors d'une rencontre départementale, régionale, nationale voire internationale pour certains.

Cet évènement a débuté par la prise de parole de l'adjointe en charge de la vie associative, Mme Ingrid Joliat, qui a salué les performances de cette année et l'abnégation des bénévoles qui oeuvrent sans relâche pour continuer de faire vivre leurs associations.

La cérémonie s'est poursuivie par l'intervention du club de bujutsu qui a proposé une démonstration de son art.

L'occasion pour la commission des sports de récompenser officiellement deux de ses membres qui ont participé aux championnats du Monde IKU à Venise, en Italie.

Après plusieurs titres et podiums nationaux en karaté mixte, judo ou kyokushinkai, Hugo Gandecka décroche le titre de Champion du Monde Iku Jissen Karaté et Michaël Menon celui de vice-champion du Monde, chacun dans leur catégorie.

55 sportifs, licenciés dans l'une des



6 associations présentes, ont ainsi été mis à l'honneur durant cette matinée festive.

Ils ont chacun reçu une serviette marquée du logo de la ville.

La municipalité a également souhaité mettre en avant un bénévole qui a oeuvré durant de longues années au sein de la JSA Athlétisme et de l'Omnisport : M. Christian Ternet.

Il a participé, avec d'autres, à

l'organisation et la réussite de la rencontre d'athlétisme regroupant toutes les écoles de la CCPHVA et villes environnantes.

Après sa mise en retrait et sa retraite bénévole bien méritée, la manifestation n'a malheureusement pas été reconduite par le club d'athlétisme cette année.

La ville réfléchit tout de même actuellement à organiser elle-même cette rencontre afin de la faire perdurer dans le temps.





Parole aux Associations

Les bénévoles oeuvrant dans les associations locales ont eu à coeur de vous retrouver ce semestre et de participer ou d'organiser bon nombre d'évènements, nous leur laissons ici la parole.

TRAIN 11

CHANGEMENT DE DATE = COUP GAGNANT

L'affluence était au rendez-vous pour cette nouvelle édition de la marche populaire et familiale organisée chaque année par le club de randonnée Train 11.

L'idée de déplacer la date du mois de juin au mois d'avril, pour ne pas entrer en concurrence avec d'autres manifestations, a été payante. L'évènement a rassemblé bon nombre de marcheurs sur le carreau de la mine Saint-Michel.

Par petits groupes, ils se sont élancés sur des distances de 5, 10, 15 ou encore 20 km.

Sur les parcours, des points de ravitaillement offraient de quoi boire



et reprendre des forces aux participants avant l'effort suivant.

Le temps a été dans l'ensemble clément sauf pour les derniers marcheurs partis qui ont dû boucler leur parcours sous une forte averse.

A l'arrivée, l'association audunoise proposait buvette et restauration.

Cette grande marche est toujours très attendue dans la localité et

permet de découvrir ou redécouvrir les forêts audunoises et environnantes.

Les parcours sont adaptés aux enfants et même aux malvoyants puisque M. Pascal JANSEN a fait les 5 km, aidé par un guide, et ce, malgré la boue sur certaines portions.

Une organisation toujours rondement menée par les nombreux bénévoles du club de randonnée et leur président, M. Robert Ciré.

Mémoire

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Par les commémorations patriotiques et notre devoir de mémoire, nous préservons et transmettons aux plus jeunes, la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

La paix et l'histoire doivent être au coeur de l'apprentissage civique des générations futures pour que ces évènements historiques tragiques ne se renouvellent plus.





Journée de la Déportation



1er mai : Fête du Travail



8 mai



Nous tenons à remercier l'Harmonie municipale qui fait toujours son maximum pour être présente à nos commémorations patriotiques.

Communication

PROCHAINEMENT UN NOUVEAU SITE INTERNET

DYNAMISME ET MODERNITÉ

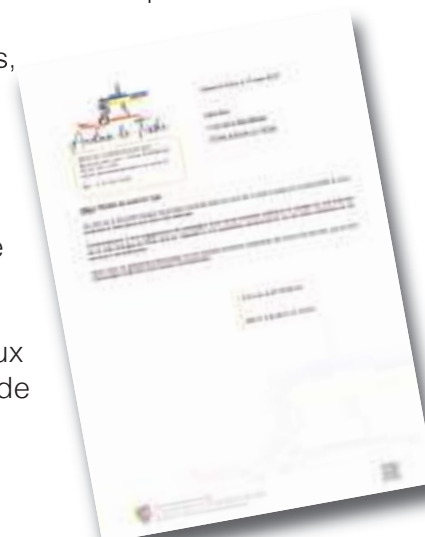
Le service communication a travaillé sur plusieurs projets en ce premier semestre 2023.

Dans une démarche d'harmonisation des courriers et des mails entre chaque service, Monsieur Gassmann, à la tête du pôle Communication, Culture, Sport et Démocratie participative, a proposé la mise en place d'une charte graphique. Pour ce faire, il a été décidé de moderniser le logo de la ville. Toutefois, les élus n'ont pas souhaité acter de gros changements, seule la police d'écriture a été modifiée. Des courriers type ont également été créés (avec filigrane, différentes polices, encadré avec références pour faciliter le suivi et l'instruction des dossiers).

Le service communication travaille actuellement à la refonte du site internet de la ville. La société Kardham Digital a été choisie pour mener à bien ce projet qui permettra d'avoir un site plus performant, dynamique et moderne mais surtout, désormais, compatible avec vos tablettes et smartphones.

Nous avons pour projet d'y intégrer de nouvelles fonctionnalités utiles aux habitants comme la prise de rendez-vous en ligne ou la mise en place de formulaires vous permettant d'obtenir vos actes d'état civil.

Vous découvrirez ce projet à l'automne 2023.





Police Municipale

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PRÉVENTION NÉCESSAIRE À TOUS LES ÂGES

CHEZ LES SENIORS : ORGANISATION D'UN CAFÉ KLATSCH



Mardi 30 mai, se tenait une action de sensibilisation à destination des plus de 65 ans, organisée par le pôle de la sécurité routière de la préfecture de la Moselle et la gendarmerie départementale, en mairie d'Audun-le-Tiche.

La réunion visait à permettre à des personnes expérimentées de partager leur expérience de la route pour bien réagir. Cet événement fait partie d'un vaste programme de sécurité routière touchant tous les âges de la population.

Ce «Café Klatsch», qui s'est tenu en présence de Monsieur le sous-préfet de Thionville, Philippe Deschamps, a réuni une vingtaine de participants.

Cette journée de sensibilisation n'a pas été mise en place pour stigmatiser les seniors mais plutôt pour les aider à appréhender les nouvelles technologies et comprendre que certains paramètres tels que la vigilance, l'attention et le temps de réaction peuvent être altérés avec l'âge.

Rappelons que les plus de 65 ans (19% de la population française) représentent 25% des morts sur les routes et 50% des piétons lors d'accidents mortels en France.

CHEZ LES JEUNES : PERMIS PIÉTON



La gendarmerie nationale et la police municipale sont intervenues dans les écoles La Dell, Jean-Jacques Rousseau et Marie Curie auprès des classes de CP, CE1 et CE2.

Les agents ont commencé à éduquer les enfants aux faits et gestes du piéton et à sa sécurité.

Cette action visait à sensibiliser les jeunes piétons aux dangers de la circulation dans la localité, surtout aux heures de pointe et aux mesures à respecter pour s'en protéger.

Au programme, activités ludiques, jeux et questions-réponses pour nos petits apprentis qui prennent à coeur de réussir haut la main ce premier examen.





VILLAGE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 23 juin signe la fin de ce programme d'envergure avec la mise en place du Village Sécurité Routière dans la ZAC de l'Alzette.

De nombreux stands ont été installés à l'occasion de cette journée éducative et ludique : stand d'équipement pour rester visible et éviter les blessures en cas de chute, parcours de maniabilité à vélo et à trottinette, réactiomètre qui mesure les temps de réaction, simulateur 2 roues, stand sur la conduite addictive ou sous l'emprise de l'alcool, voiture tonneau, stand

de démonstration de premiers secours, etc.

La matinée et le début d'après-midi étaient consacrés aux scolaires.

Près de 200 collégiens de classe de 5ème et de 4ème ont fait le déplacement jusqu'au village.

Madame la Maire, accompagnée de Gilles Prassel, Adjoint à la sécurité et d'un policier municipal ont remis casque et gilet aux enfants des trois écoles primaires de la ville.

Ces casques ont été financés par nos partenaires que nous remercions chaleureusement.



CARTES DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Un déploiement progressif malgré des retards

Dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle politique de stationnement résidentiel, un retard est constaté dans la délivrance des cartes aux usagers.

Cependant, l'assurance est donnée que les services concernés sont mobilisés pour résoudre rapidement cette situation.

Il est à noter que les citoyens ont manifesté un sens du civisme louable en respectant la nouvelle signalisation horizontale, contribuant ainsi à libérer les trottoirs des stationnements gênants.

Ces efforts sont appréciés car ils

contribuent à rendre les espaces publics plus sûrs et plus accessibles.

Dans le même esprit de respect de l'ordre public, un appel est lancé aux usagers de véhicules utilitaires pour qu'ils optent, dès à présent, pour les parkings situés hors des zones bleues.

Cette initiative est recommandée afin d'éviter l'immobilisation des véhicules par un sabot de Denver, ainsi que l'application d'éventuelles amendes.

Cette situation met en évidence le rôle de chacun dans la mise en œuvre réussie des nouvelles réglementations de stationnement.

L'indulgence et l'adaptabilité démontrées par les citoyens durant cette phase de transition jouent un rôle crucial pour atteindre les objectifs visant à améliorer la qualité de vie et la sécurité dans nos quartiers.

Pour tout savoir sur les cartes de stationnement résidentiel :

<https://www.audun-le-tiche.fr/Vie-Pratique/Carte-stationnement-residentiel.html>





Mairie d'Audun-le-Tiche
12 rue Maréchal Foch
57390 Audun-le-Tiche
www.audun-le-tiche.fr

| | |
|---------------------|----------------|
| Accueil | 03 82 59 15 00 |
| Secrétariat général | 03 82 59 15 01 |
| Services techniques | 03 82 59 15 02 |
| Fax | 03 82 91 28 14 |

